



PROGRAMME DE TRAVAIL

• 2025 •

Agence d'urbanisme Le Havre • Estuaire de la Seine



ÉDITO .

Par Édouard Philippe • Président de l'AURH

En 2024, l'Agence d'urbanisme du Havre et de l'estuaire de la Seine a consolidé son ancrage estuarien en harmonisant les règles de représentation politique pour l'ensemble de ses partenaires, et en établissant une nouvelle architecture financière plus équitable entre les territoires qu'elle accompagne.

Cette dimension estuarienne se reflète dans le programme de travail 2025 avec l'édition de nouveaux portraits de territoires pour chacune des intercommunalités partenaires, mais également par la consolidation de la série des « regards sur l'estuaire », qui donnent à voir la diversité des tendances à l'œuvre et offrent à tout un chacun une perspective décentrée sur ses enjeux d'aménagement.

Reflète sans doute de la pertinence de cette échelle d'analyse supra-territoriale, la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a décidé d'adhérer à l'AURH à compter du 1^{er} janvier 2025. Après l'adhésion du Pôle d'équilibre territorial et rural Dieppe Pays Normand en 2023 qui avait conforté son ancrage cauchois, c'est désormais sur le littoral du Calvados que se renforce la mutualisation de l'expertise de l'Agence.

Au-delà de ce rayonnement géographique consolidé, l'année 2025 sera marquée par la célébration des 60 ans de l'AURH. Doyenne des agences d'urbanisme au niveau local, l'Agence va poursuivre son travail de mise en valeur de ses archives et proposer un exercice de projection dans le futur pour mettre en exergue le temps long de la réflexion, si important pour penser comme pour évaluer les projets d'aménagement du territoire.

Enfin, l'année 2025 sera marquée par des contraintes budgétaires renforcées pour les collectivités territoriales et les institutions publiques. Dans ce contexte particulier, ce programme partenarial de travail tient lieu d'invite aux adhérents qui souhaiteraient bénéficier des services de l'Agence. Son modèle associatif ainsi que son agilité de fonctionnement doivent en faire un partenaire du quotidien pour tous, afin de répondre aux questions du présent comme de préparer l'avenir.



P 18 • 23

PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

Planification
Urbanisme

P 24 • 32

L'AGENCE

Missions permanentes

Équipe

Assemblée générale

Récapitulatif des actions 2025



P 3 • 5

ÉDITO PRÉAMBULE

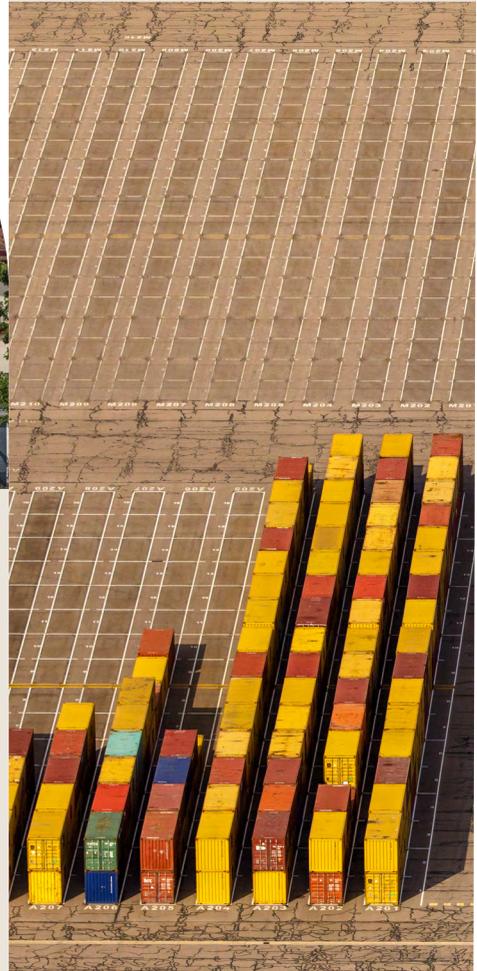


P 6 • 17

OBSERVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Portraits de territoires

Observatoires de l'habitat,
des mobilités, de la société, du foncier,
de l'environnement et du paysage,
de l'économie



PRÉAMBULE .

60 ANS DÉJÀ !

Créée en 1965, l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un outil mutualisé d'ingénierie territoriale au service des élus et des institutions de son territoire d'étude : Le Havre et le grand estuaire de la Seine, composé de 18 intercommunalités. Laboratoire d'observation, de réflexion, de planification et de prospective, ses travaux alimentent l'élaboration des politiques publiques.

Selon les demandes de ses partenaires, l'Agence réalise des études, des stratégies de territoire et accompagne des projets d'aménagement, de leur émergence à leur mise en œuvre. Elle intervient dans les villes comme dans les espaces ruraux et littoraux. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

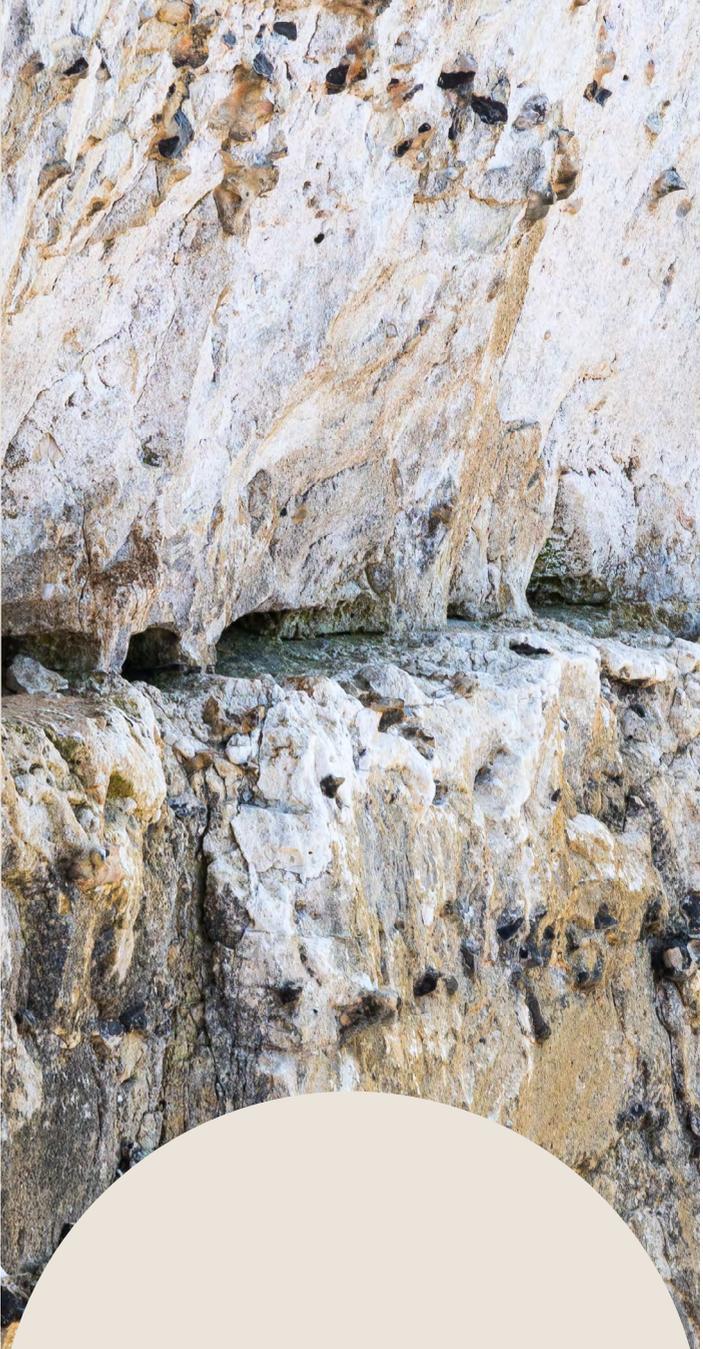
Le grand estuaire de la Seine • Territoire d'étude de l'AURH



OBSERVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES •

Toute politique publique requiert au préalable une information claire et complète, afin de définir son objet, son public et ses moyens. La mission première des agences d'urbanisme est d'observer, c'est-à-dire de mesurer les dynamiques à l'œuvre, de les mettre en perspective et d'en informer les acteurs opérationnels, dans le but même d'alimenter la diversité de leurs politiques publiques.

En 2023, l'AURH a structuré ses orientations triennales autour des domaines d'observation, que ses partenaires jugeaient prioritaires : habitat et logement, démographie et phénomènes sociaux, foncier, mobilités et enfin environnement et biodiversité.



Un sixième observatoire est en cours de construction pour apporter des éclairages dans le champ économique.

Ces différents observatoires proposeront à la fois des analyses statistiques et des études plus ciblées, qui pourront servir aussi bien à alimenter des diagnostics préalables à des actions, qu'à en évaluer a posteriori les effets.

Parallèlement à cette entrée thématique, l'Agence développe une approche géographique, afin d'offrir une vision transversale des enjeux pour un périmètre donné.

Portraits des intercommunalités • Estuaire de la Seine

01

Afin d’embrasser d’un seul regard la diversité et la complexité de chaque intercommunalité, l’AURH édite à échéance régulière des portraits géographiques de tous les EPCI qui composent son périmètre d’étude. Des données économiques et sociales se mêlent à des chiffres clés en matière d’habitat, de mobilités ou de foncier, pour disposer à tout moment d’une photographie synthétique de chaque territoire.

Coopération des agences d’urbanisme • Vallée de la Seine (CPIER 1.1)

02

Les cinq agences d’urbanisme de la vallée de la Seine (APUR, AUCAME, AURBSE, AURH et Institut Paris Région) sont mobilisées depuis plus de dix ans autour du contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et Île-de-France (CPIER). Dans ce cadre, elles collectent des données, produisent des études et réalisent des actions afin de donner à voir le développement de la vallée de la Seine sous toutes ses coutures. En savoir plus : www.vdseine.fr

Carte n°3 du grand estuaire de la Seine : urbanités et ruralités

03

Après la carte des productions territoriales et celle de la biodiversité, qui donnaient à voir dans un format pédagogique et délibérément « vintage » la diversité de la production économique et un aperçu de l’ensemble des espèces qui vivent dans l’estuaire de la Seine, l’AURH se penchera en 2025 sur l’armature urbaine et rurale à cette échelle, forte des réflexions qu’elle a menées en ce sens pour plusieurs dossiers de planification.

Estuaire 2065

04

Doyenne des agences locales d’urbanisme, l’AURH a entamé à la fin de l’année 2024 un cycle de réflexion-imagination avec l’ensemble de ses partenaires sur les manières de vivre dans l’estuaire de la Seine en 2065. La publication d’un ouvrage original dans lequel la plupart de ces idées seront cristallisées marquera son 60^e anniversaire.

Atlas de l’Estuaire de la Seine

05

Forte de nombreuses études thématiques à travers ses différentes collections de publications, l’AURH souhaite à l’occasion de son 60^e anniversaire valoriser et poursuivre le travail réalisé en constituant un atlas pour donner à voir la diversité des dynamiques à l’œuvre aujourd’hui dans le grand estuaire de la Seine, de Cabourg à Dieppe.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT •

Observatoire de l'habitat et du foncier • CU Le Havre Seine Métropole

06

La loi Climat et résilience rend obligatoire la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier pour les collectivités porteuses d'un programme local de l'habitat (PLH). Typologie des logements, vacance, dynamiques de construction, tendances du marché et analyses spécifiques sur des segments de ce stock (logements étudiants, parc social, parc privé, résidences secondaires, hébergement locatif entre particuliers, etc.) constituent la liste, non exhaustive, des sujets étudiés.

Évaluation à mi-parcours du plan local de l'habitat • CU Le Havre Seine Métropole

07

Le bilan à mi-parcours du PLH de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole doit permettre d'évaluer les premiers résultats obtenus après sa mise en place. Il s'agit d'actualiser les éléments clés du diagnostic sur lesquels le document repose, afin de redéfinir les enjeux en matière d'habitat, mais également de dresser le bilan des actions engagées.

Accompagnement à la mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier • CC Honfleur-Beuzeville

08

Fin 2023, le premier plan local de l'habitat (PLH) de la Communauté de communes Honfleur-Beuzeville a été approuvé et implique la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier pour suivre les tendances territoriales en matière d'habitat et évaluer les actions de la politique publique. L'EPCI souhaite bénéficier de l'accompagnement méthodologique de l'Agence afin de mettre en place cet observatoire.

Les besoins et attentes des seniors en matière d'habitat • Le Havre

09

La Ville du Havre et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sont engagées dans une stratégie d'adaptation de la ville au vieillissement de la population. Le CCAS du Havre a sollicité l'AURH pour réaliser une étude de l'offre de logements et une enquête auprès des seniors havrais pour connaître leurs attentes et besoins en matière d'habitat.

Observatoire territorial du logement étudiant • CU Le Havre Seine Métropole

10

L'observatoire territorial du logement étudiant est un outil d'aide à la décision. Il guide les collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur dans l'appréhension des enjeux sur le sujet. Depuis octobre 2021, la Communauté urbaine sollicite l'AURH pour l'accompagner dans la mise en place d'un observatoire afin de mieux appréhender les enjeux du logement étudiant sur son territoire : connaître précisément l'offre et la situation des étudiants face au logement, suivre l'occupation, enquêter sur les besoins et attentes des étudiants.

Volet habitat du PLUi • CA Fécamp Caux Littoral

11

Le PLUi de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral approuvé en décembre 2019 comportait un volet habitat valant programme local de l'habitat. La révision générale du document doit permettre de dresser le bilan de ce chapitre et d'envisager son évolution au regard, non seulement de la politique publique et des ambitions de l'intercommunalité sur ce sujet, mais aussi des nouveaux enjeux territoriaux tels que le vieillissement de la population, le défi climatique et la gestion des risques.



Portraits de gares : quel modèle de gare pour le XXI^e siècle, notamment en milieu rural ? • Estuaire de la Seine

12

En Normandie, le ferroviaire est un enjeu important tant sur le plan de la desserte des voyageurs que du transport de marchandises. Le territoire de l'estuaire de la Seine comporte à la fois de grandes gares régionales et des haltes isolées en zone rurale. L'AURH envisage de conduire une étude sur la forme et les fonctionnalités des gares et haltes de l'estuaire de la Seine, véritables points de centralité dans les territoires ruraux, qui doivent être confortés et parfois réinventés.

L'évolution du trafic routier • Estuaire de la Seine

13

Après s'être penchée sur les déplacements professionnels en 2023 et sur l'immatriculation des véhicules en 2024, l'AURH poursuivra son exploration du phénomène automobile dans l'estuaire de la Seine par le biais d'une étude sur l'évolution du trafic des véhicules légers et des poids lourds sur les différents niveaux de l'armature routière. Un zoom spécifique sera fait sur les ponts de Normandie et de Tancarville.

Veille et animation des travaux en matière de mobilité

• Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

14

L'Agence poursuivra en 2025 son rôle de veille sur l'ensemble des projets à l'échelle nationale, régionale et locale qui peuvent intéresser les neuf intercommunalités membres du Pôle métropolitain dans le champ des mobilités. Elle animera également le groupe de travail du Pôle tout au long de l'année, avec des présentations sur différents sujets : covoiturage, véloroutes, haltes vélos, ligne nouvelle Paris-Normandie, etc.

Accompagnement au déploiement du tramway • CU Le Havre Seine Métropole

15

En 2025, l'AURH poursuivra son appui auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et des villes du Havre, Harfleur et Montivilliers autour de la mise en place de la nouvelle ligne de tramway, dont l'inauguration est prévue en 2027.

Suivi du plan des mobilités • CU Le Havre Seine Métropole

16

Le plan des mobilités de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, qui se décline en 4 axes et une quarantaine d'actions, a été approuvé en juin 2024. L'AURH réalisera une évaluation annuelle de leur état d'avancement, en apportant son expertise sur la base d'indicateurs stables.

Étude des flux touristiques • Grand site en projet Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

17

Le Syndicat mixte du grand site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre et l'AURH ont été désignés lauréats d'un appel à projet national portant sur la gestion des flux touristiques sur les sites à haute fréquentation. La mission portera sur la création d'un observatoire des mobilités et sur la révision du schéma des mobilités et des itinérances douces, dont la première mouture date de 2019.

OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ ●

Photographie de la démographie au 1^{er} janvier ● Estuaire de la Seine

18

Les données démographiques sont généralement la première information recherchée par les acteurs publics. Aussi, l'AURH exploite chaque début d'année les données actualisées de population à l'échelle de l'estuaire de la Seine, afin de mettre aussitôt ces résultats à la disposition de tous ses partenaires. L'Agence mesure l'évolution de la population sur la période récente ainsi que les facteurs associés.

Portrait socio-démographique (LH Ensemble) ● Ville du Havre

19

L'Agence accompagne depuis de nombreuses années la Ville du Havre dans l'élaboration de l'observatoire Le Havre Ensemble, avec un recueil de données sociales sur mesure. Il permet notamment d'évaluer les effets des actions du projet municipal d'innovation sociale. En 2025, l'AURH proposera une version révisée de l'observatoire, correspondant aux orientations du nouveau projet d'innovation sociale.

Fiches quartiers ● Ville du Havre

20

L'AURH publiera en 2025 les derniers chiffres-clés relatifs à la population et au logement des différents quartiers du Havre. Ces données offrent aux partenaires une connaissance fine de la population et de son évolution, permettant ainsi d'ajuster les politiques locales.

Étude sur l'attractivité pour les jeunes actifs ● CU Le Havre Seine Métropole

21

L'AURH a entamé un cycle pluriannuel d'études socio-économiques sur différentes tranches d'âge de la population, afin d'en étudier les spécificités. L'étude sur les seniors en 2022 se concrétise aujourd'hui par un accompagnement des actions municipales en matière de « bien vieillir ». L'étude sur les jeunes réalisée en 2023 se poursuivra en 2025 avec un nouveau chapitre sur les jeunes actifs, pour analyser les parcours des habitants de la Communauté urbaine à la sortie de leurs études et dans les premières années de leur carrière professionnelle.

État des lieux et perspectives de l'offre de soins • Estuaire de la Seine

22

Dans ses dernières orientations triennales, l'AURH a fait le choix de s'intéresser de près à la santé, qui est devenue un enjeu incontournable d'aménagement de l'espace. Les équipements de santé et l'offre médicale deviennent des polarités toujours plus structurantes pour les territoires. À ce titre, l'estuaire de la Seine est concerné par deux tendances fortes : le vieillissement de la population d'une part, et la désertification médicale d'autre part, accentuée par le vieillissement du personnel médical lui-même. En 2023 et 2024, l'AURH a engagé un travail de documentation de l'offre de soins aux côtés du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, qui se poursuivra en 2025 à l'échelle de l'ensemble du périmètre d'étude de l'Agence.

La trame active : vers un urbanisme favorable à la santé • Ville du Havre

23

À l'occasion des Jeux olympiques de Paris, l'AURH a imaginé en 2024 une trame des espaces publics havrais favorables au développement d'une activité physique du quotidien. Elle invite les habitants comme les visiteurs du Havre à découvrir différentes manières de s'approprier la ville au bénéfice de leur santé. Cette trame active fera l'objet de déclinaisons en 2025, notamment dans le cadre de la politique d'adaptation au vieillissement de la population, menée par la Ville du Havre.

Mission d'observation des publics de la culture et cartographie des équipements culturels • Ville du Havre

24

L'AURH engage une réflexion au long cours avec la Ville du Havre afin de documenter l'offre culturelle sur son territoire et mieux cerner ses différents publics. L'AURH débutera par le recueil des données disponibles, ainsi qu'un inventaire cartographique des équipements et lieux culturels.

Cartographie des équipements culturels • Estuaire de la Seine

25

Afin de compléter l'atlas de l'estuaire en cours d'élaboration par le truchement des nombreuses publications produites à cette échelle, l'AURH souhaite documenter la distribution spatiale de l'offre culturelle sur son périmètre d'étude.

Analyse de la consommation foncière ● Estuaire de la Seine

26

Depuis le vote de la loi Climat et résilience et la définition de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), la question du foncier est devenue la préoccupation principale des collectivités territoriales comme des établissements économiques. Dans le cadre de son accompagnement dans l'élaboration de documents d'urbanisme (PLUi, SCoT), l'Agence mène un travail approfondi d'analyse de la consommation foncière et aide ses adhérents à formuler les meilleures manières de concilier cet impératif écologique avec le nécessaire développement de leur territoire et de leurs activités.

Identification des gisements de renaturation ou de désimperméabilisation ● Estuaire de la Seine

27

L'Agence entame une recherche sur la caractérisation des objectifs de renaturation et de désimperméabilisation pour anticiper la deuxième phase de mise en œuvre du ZAN. Dans cette optique, elle synthétisera les exigences du ZAN, et se basera sur des expériences locales et nationales de référence pour proposer une méthodologie d'identification. Elle tiendra également compte des ressources et des usages pour tenter d'identifier des sites pouvant potentiellement faire l'objet de projets de renaturation et de désimperméabilisation à l'échelle de son périmètre d'étude.



Atlas des paysages d'aujourd'hui et de demain • Estuaire de la Seine

28

Situé entre trois départements, l'estuaire de la Seine est actuellement couvert par deux atlas de paysages régionaux. Au regard des transformations du territoire observées ces dernières décennies, ainsi que de l'ancienneté des atlas des anciennes régions normandes, l'AURH a décidé d'élaborer un atlas des paysages propre à l'estuaire de la Seine. Basé sur des ateliers et des enquêtes, il vise à mieux comprendre les liens entre rive gauche et rive droite de la Seine selon leurs dynamiques naturelles et/ou anthropiques. Il illustrera également l'évolution des paysages selon un scénario tendanciel.

Recensement des belvédères • Axe Seine

29

Dans le cadre de l'Entente Axe Seine engagée par la Ville de Paris, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les métropoles du Grand Paris et de Rouen Normandie, une action spécifique vise à créer un itinéraire des panoramas le long de la Seine. Cette action prévoit la constitution d'un récit d'interprétation des paysages du fleuve par la valorisation de points de vue existants et la construction de belvédères ou de refuges insolites. Après un travail de recensement des sites potentiels, des cahiers des charges seront ensuite produits pour la réalisation des aménagements.

Réseau des acteurs du paysage • Vallée de la Seine

30

Depuis une dizaine d'années, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP) et l'Agence animent le « réseau des acteurs du paysage de la vallée de Seine ». L'objectif poursuivi et soutenu par le contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) est d'aider à la compréhension des paysages de la Seine. Séminaires, colloques, workshops, sessions de travail sur le terrain, caravane des paysages, encadrement de travaux étudiants, etc. sont autant d'outils pour déployer une pédagogie autour de la connaissance de la vallée séquanienne et anticiper ses évolutions.

Expérimentation de l'adaptation au risque de submersion marine

• CU Le Havre Seine Métropole

31

Le risque d'inondation par submersion marine est l'un des enjeux importants pour le littoral normand à moyen comme à long terme. En se fondant sur des exemples documentés existant dans d'autres pays confrontés à ce risque, l'AURH souhaite réfléchir à la forme que pourraient prendre les villes pour s'y adapter.

Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation

• Vallée de la Seine

32

L'Agence accompagne le consortium SOCRATE, lauréat du programme national zones industrielles bas carbone (ZIBAC), dans la réalisation d'une représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande. Cet instrument servira à identifier les relations entre les industries engagées dans ce processus, et contribuera à animer une gouvernance autour de l'objectif de décarbonation de l'industrie.

Observatoire de l'économie • CU Le Havre Seine Métropole

33

La vitalité économique des territoires est une condition sine qua non de leur rayonnement et de leur attractivité. En concertation avec les services compétents de la Communauté urbaine, l'Agence pilotera le déploiement d'un projet d'observatoire de l'économie, afin de documenter les dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

Le foncier économique • CU Le Havre Seine Métropole

34

Déclinaison du ZAN, l'observation du foncier à vocation économique est désormais obligatoire. Elle comporte l'identification des propriétaires et occupants des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, touristique, portuaire et aéroportuaire, ainsi que le taux d'occupation et de vacance. Cette analyse permet de définir une stratégie foncière et économique pour les territoires engagés dans la démarche. Éprouvée sur la Communauté urbaine, la méthodologie pourrait être partagée avec d'autres territoires adhérents de l'Agence.

L'emploi touristique • Estuaire de la Seine

35

Le tourisme est un secteur économique de premier plan dans l'estuaire de la Seine. Afin d'identifier les dynamiques à l'œuvre ces dernières années et d'évaluer l'importance de ce secteur pour les tissus économiques locaux, l'Agence réalisera une étude sur la caractérisation et l'évolution de l'emploi touristique dans l'estuaire de la Seine.

Le tourisme de croisière • Estuaire de la Seine

36

Porte d'entrée d'un territoire aux nombreuses richesses touristiques, l'estuaire de la Seine accueille chaque année de nombreux bateaux de croisière. À l'heure où le territoire havrais s'apprête à accueillir un nouveau terminal, l'AURH analysera les retombées économiques locales liées à l'activité de croisière ainsi que la façon dont ce secteur s'adapte aux enjeux climatiques et environnementaux contemporains.

Le tourisme de plaisance • Le Havre

37

Le port de plaisance participe pleinement au caractère maritime et balnéaire du territoire havrais. Idéalement situé à proximité du centre-ville, il a connu une importante extension au début des années 2010. L'AURH poursuivra son exploration des filières économiques du territoire en analysant l'activité économique générée par la plaisance au Havre.

PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS ●

Dans le cadre prévu à cet effet par le Code de l'urbanisme, l'AURH a fait le choix stratégique d'être un acteur très impliqué dans l'accompagnement des collectivités pour l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. En effet, le ZAN donne à cette compétence une actualité particulière, et cela répond à un besoin très concret exprimé par ses partenaires.

Ainsi, l'AURH accompagnera la conception d'au moins onze documents de planification en 2025, avec l'ambition de proposer un service en amont comme en aval, via l'analyse de la consommation foncière, la valorisation de l'observation thématique et géographique, l'aide à la formulation de projets de territoires, l'écriture des pièces réglementaires et leur nécessaire évolution dans le temps.



Cette expertise en matière de planification permet une intégration des différentes échelles de l'action publique : accompagnement de l'État dans la mise en place des dispositions nationales, de la Région Normandie notamment dans la mise en œuvre des différentes facettes du SRADDET, des intercommunalités et des syndicats spécialisés dans leurs documents respectifs.

L'Agence, dont le personnel a développé une fine connaissance des territoires et de ses acteurs, a vocation à éclairer ses adhérents avec une double approche pédagogique et opérationnelle. Son ancrage territorial et sa taille humaine en font un point de contact privilégié pour articuler les échelles nationale et locale.

Élaboration du SCoT et du PLUi • CU Le Havre Seine Métropole

38

Depuis 2020, l'Agence contribue à l'élaboration du SCoT et du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'année 2024 a été dédiée à la finalisation de l'arrêt de projet du SCoT et à l'élaboration des pièces réglementaires du PLUi. L'AURH aura rencontré de nouveau les 54 communes pour un travail pédagogique et itératif au plus près des élus. L'année 2025 sera consacrée à la finalisation du SCoT pour une approbation au premier trimestre. L'Agence analysera et intégrera les observations et remarques de l'enquête publique et des personnes publiques associées. Elle constituera l'arrêt de projet du PLUi pour lancer les phases de consultation, pour une approbation tout début 2026.

Accompagnement à l'élaboration du RLPI • CU Le Havre Seine Métropole

39

L'Agence assiste la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal, confiée à un prestataire spécialisé. Son expérience (élaboration du RLP de la Ville du Havre et du RLPI de l'agglomération Fécamp Caux Littoral notamment) lui permet de la conseiller dans la définition des enjeux spécifiques au territoire et dans la déclinaison des règles en matière de publicité et d'enseignes.

Révision du SCoT • PETR Plateau de Caux Maritime

40

Grâce à de nombreux ateliers de partage et de débat, l'Agence a aidé en 2024 à traduire les enjeux et ambitions du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Plateau de Caux Maritime dans son projet d'aménagement stratégique (PAS). L'Agence poursuivra en 2025 ses échanges avec les trois intercommunalités qui constituent le PETR pour formaliser le volet réglementaire du SCoT puis préparer l'arrêt de projet. Cette étape déclenchera la phase de consultation, avant l'approbation du document.

Modification simplifiée • SCoT des Hautes Falaises

41

Le SCoT des Hautes Falaises a été approuvé en mars 2014 et modifié en 2021 afin d'y intégrer le volet littoral de la loi ELAN. Le document doit de nouveau évoluer pour intégrer les dispositions de la loi Climat et résilience et plus particulièrement l'objectif de zéro artificialisation nette. La Région Normandie a approuvé son SRADDET modifié en 2024. Le Syndicat mixte des Hautes Falaises doit désormais décliner les objectifs de territorialisation de la sobriété foncière. L'approbation en 2025 de cette modification permettra sa déclinaison dans les PLUi de Fécamp Caux Littoral et de Campagne de Caux.

Révision du SCoT • PETR Dieppe Pays Normand

42

Le SCoT Dieppe Pays Normand a été approuvé en juin 2017. Au regard des grands enjeux territoriaux, avec notamment le démarrage annoncé des travaux des deux nouveaux réacteurs EPR2 à Penly, mais aussi l'objectif de zéro artificialisation nette promu par la loi Climat et résilience de 2023, la révision du document devenait une évidence. Après l'organisation d'ateliers thématiques en 2024 pour partager les éléments de diagnostic et les premiers enjeux, l'Agence poursuivra son accompagnement en 2025 avec l'écriture du projet d'aménagement stratégique (PAS).

Élaboration du PLUi • CC de la Côte d'Albâtre

43

La transposition par l'AURH du projet de territoire de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document politique et prospectif du PLUi, a précédé la tenue en 2024 des débats au sein du conseil communautaire et des conseils municipaux. L'Agence poursuivra en 2025 sa présence sur ce territoire pour construire avec les élus et les techniciens le volet réglementaire du PLUi. Des rencontres communales, géographiques et thématiques animeront la production de ces pièces, à terme, opposables aux autorisations d'urbanisme.

Évolution du PLUi (révision et modifications) • CA Fécamp Caux Littoral

44

Après avoir accompagné la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral dans l'élaboration de son PLUi, l'AURH est aujourd'hui sollicitée pour modifier le document au regard des nouveaux projets de l'intercommunalité. Le PLUi doit également être révisé afin d'intégrer les nouvelles évolutions législatives, notamment l'objectif de zéro artificialisation nette, en questionnant son programme d'ouverture à l'urbanisation et ses potentiels de densification et de renaturation. En 2025, l'Agence accompagnera donc élus et techniciens en multipliant les rencontres et en étant présente aux instances de travail et de décision.

Évolution du PLUi • CC Campagne de Caux

45

L'Agence poursuit en 2025 l'accompagnement de la Communauté de communes Campagne de Caux pour l'évolution de son PLUi. Il s'agit entre autres d'intégrer de nouveaux projets ou éléments patrimoniaux. L'évolution du document doit aussi permettre la prise en compte du nouveau contexte législatif et réglementaire qui s'impose désormais aux territoires compétents en matière d'urbanisme. L'application de l'objectif de zéro artificialisation nette doit en effet questionner l'échéancier d'ouverture à l'urbanisation, mais aussi les potentiels de densification et de renaturation ainsi que les changements de destination initialement prévus.

Révision du PLUi • CC Cœur Côte Fleurie

46

En 2018 et 2019, l'AURH a accompagné la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie pour le volet mobilité de son PCAET. L'intercommunalité réaffirme sa confiance envers l'Agence en lui confiant l'élaboration de son PLUi valant Habitat et Mobilités. Forte de son expérience et de méthodologies éprouvées, l'AURH engagera dès 2025 le travail d'analyse, de terrain mais surtout de rencontres avec les élus et techniciens pour formaliser le diagnostic. Des ateliers géographiques et thématiques permettront également de définir les premiers enjeux et objectifs politiques du territoire, qui seront traduits dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Révision du PLUi • CC Yvetot Normandie

47

La Communauté de communes Yvetot Normandie a approuvé son PLUi en décembre 2019. Après quelques années d'application, il doit être révisé pour prendre en compte les projets à l'œuvre sur le territoire intercommunal. Il doit également évoluer pour décliner les objectifs du SCoT du Plateau de Caux Maritime, notamment ceux relatif à l'objectif zéro artificialisation nette. Le nombre de zones à urbaniser et l'échéancier de leurs ouvertures doivent être questionnés. Une étude foncière doit également être menée pour mieux identifier les potentiels de densification. Enfin, la renaturation devra trouver des sites pour une mise en œuvre effective.

Élaboration du PLUi • CC Plateau de Caux

48

La Communauté de communes Plateau de Caux travaillait déjà en 2024 avec l'Agence sur la révision du SCoT Plateau de Caux Maritime, en collaboration avec les Communautés de communes Yvetot Normandie et Côte d'Albâtre. C'est dans la continuité de ces travaux que la Communauté de communes Plateau de Caux, forte de sa prise de compétence récente en urbanisme, souhaite l'appui de l'Agence dans l'élaboration de son PLUi. Dès 2025, l'AURH engagera le travail de diagnostic et d'analyse du projet de territoire pour imaginer ses déclinaisons dans un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Élaboration du RLPI • CC Pont-Audemer / Val de Risle

49

La Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle a prescrit son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Elle souhaite disposer d'un document unique pour la protection des paysages, en maîtrisant et en qualifiant les publicités et les enseignes. Le RLPI doit aujourd'hui être actualisé, notamment pour prendre en compte le nouveau périmètre du territoire, afin de le soumettre à la consultation du public, des professionnels et des personnes publiques associées. Forte de son expérience auprès de la Ville du Havre et de l'agglomération Fécamp Caux Littoral, l'Agence va accompagner la Communauté de communes dans la formalisation de cet arrêté de projet du RLPI.

Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat (STOC) • CU Le Havre Seine Métropole

50

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les professionnels de la Communauté urbaine, de l'État, du CAUE et de l'AURH mobilisent leurs compétences pour accompagner les communes dans leurs projets urbains. Chacun questionne, dans son domaine d'expertise, les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

Réflexion sur l'évolution à moyen terme du site de l'IUT à Caucriauville

• Ville du Havre

51

Le déménagement de l'IUT sur le site Frissard du campus de l'agglomération havraise invite à réfléchir au devenir de l'actuel équipement, et plus généralement de l'ensemble de ce quartier de la ville haute, qui a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement urbain portées par l'ANRU. Un premier travail produit en 2022 par l'Agence servira de fondement pour inviter les acteurs publics concernés (État, Région, Communauté urbaine et Ville) à réfléchir à la forme que pourrait prendre ce site.

Accompagnement sur les grands sites à enjeux • Ville du Havre

52

L'Agence est mobilisée aux côtés de la Ville du Havre pour apporter son expertise sur plusieurs grands sites à enjeux. Elle fournit des éléments de diagnostic et des esquisses pré-opérationnelles. Elle propose un point de vue contradictoire pour éclairer la Ville dans la définition des projets qu'elle souhaite y réaliser.

Conseil en urbanisme, du diagnostic à l'esquisse pré-opérationnelle

• Estuaire de la Seine

53

Présente auprès des communes et des intercommunalités pour les accompagner à la mise en œuvre du programme Petites villes de demain notamment, l'AURH a établi une méthodologie d'accompagnement à la réflexion sur les sites à enjeux de ses partenaires adhérents. Ce travail repose sur un diagnostic qui croise données statistiques et enquêtes terrain, et prend généralement la forme d'une esquisse exploratoire pour vérifier la faisabilité de certaines idées et faciliter la prise de décision des décideurs.

Patrimoine mondial de l'UNESCO : 20 ans après • Ville du Havre

54

En 2025, la ville du Havre célébrera les 20 ans de l'inscription de son centre-ville au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'AURH profitera de cet anniversaire pour donner à voir par le truchement de visites commentées ou d'interventions quelques quartiers moins connus de la Reconstruction, ainsi que des réflexions sur l'évolution effective du centre-ville depuis le début des années soixante.

Scenarii d'évolution de la Citadelle • HAROPA PORT et Ville du Havre

55

Site stratégique à l'échelle de la vallée de la Seine, et ayant à ce titre fait l'objet de premières études financées par le CPIER, la Citadelle pourrait très fortement évoluer dans un avenir proche. L'Agence accompagnera HAROPA PORT dans sa réflexion pour décliner plus précisément un projet pour ce quartier très central, à l'interface entre ville et port.





L'AGENCE •

60 ans

Une équipe
et des expertises
au service du territoire •

MISSIONS PERMANENTES ●

Animation et interventions

Enceinte de réflexion et lieu de partage de l'information, l'AURH souhaite multiplier matinales et autres formats de réunion afin de penser l'aménagement du territoire avec l'ensemble des acteurs concernés. Elle participe également à de nombreux événements organisés par ses partenaires. Son expertise urbanistique et architecturale est régulièrement mobilisée pour des jurys de concours.

Séminaires de direction

L'AURH intervient régulièrement à l'occasion de séminaires de direction, que ce soit pour présenter ses missions, les caractéristiques du territoire, ou encore pour approfondir une thématique spécifique liée à ses domaines d'étude, en fonction des besoins exprimés par ses partenaires.

Plan Régional Santé Environnement Normandie

Illustration de ce rôle en matière d'intervention, l'AURH participe au comité partenarial « renforcer l'action en santé-environnement menée par les collectivités dans les territoires » du PRSE, qui vise à limiter l'impact de l'environnement sur la santé à l'échelle de la région.

Communication

L'AURH partage ses travaux sous différents formats – études, analyses, cartes, graphes, illustrations, données clés, vidéos – accessibles sur son site (www.aurh.fr) et sur LinkedIn. Toute l'actualité de l'Agence y est également disponible, et valorisée dans une

newsletter bimestrielle (inscriptions : www.aurh.fr/newsletter). Chaque étude bénéficie d'une mise en page réalisée en interne pour rendre son contenu à la fois attrayant et lisible.

Formation

L'Agence forme de jeunes professionnels dans le cadre de stages ou de premiers contrats. Son personnel intervient dans plusieurs cursus universitaires, et reçoit des équipes pédagogiques très fréquemment.

Suivi du projet professionnel des étudiants du Master Urbanisme et Aménagement - Parcours URBANITÉ (Université du Havre)

L'AURH et l'Université du Havre sont unies par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du master Urbanité dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année, un thème est décliné pour « mettre les étudiants en situation ». De manière complémentaire à l'apprentissage académique, les étudiants produisent des diagnostics problématisés et des intentions urbaines sur les sites proposés. Plus que le résultat, c'est la méthode d'élaboration qui est évaluée, pour guider les étudiants vers la pratique de leur futur métier.

En 2024, l'AURH a par exemple reçu...

- › Les doctorants du Laboratoire Techniques Territoires et Société (CNRS – Université Gustave Eiffel – École nationale des ponts et chaussées) ;

- › Le Master 2 Diagnostic et réhabilitation de l'architecture du quotidien de l'ENSA Normandie ;
- › Le Master 2 de l'Institut de Géoarchitecture de Brest ;
- › Le Master 1 Urbanisme de l'Université Paris Nanterre ;
- › Le Master Urbanisme et aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Lyon ;
- › La Licence 3 du département d'architecture de l'INSA Strasbourg ;
- › Des étudiants de l'Université de Bath.

Gestion et valorisation de la donnée

Pour réaliser ses observations et diagnostics, l'AURH développe en continu une importante base de données, socle d'informations documenté, qu'elle peut partager avec ses partenaires. Engagée dans la démarche d'ouverture des données (open data), l'Agence diffuse ses connaissances sous différents formats : bruts, mais aussi par des cartes, datavisualisations et publications. Cette démarche technique implique au quotidien toute l'équipe données, qui contribue activement à cette approche. Les données sont structurées, vérifiées, utilisées et modérées en permanence.

Partenariats

L'AURH porte une démarche partenariale forte, qui permet de renforcer ses analyses et garantit leur pertinence pour les décideurs et les citoyens. Elle collabore activement avec un réseau de partenaires variés : le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, les autres agences d'urbanisme dans le cadre de la FNAU, la coopération de la vallée de la Seine (CPIER), l'Entente Axe Seine, le CODEV Le Havre Seine Métropole, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP).

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Depuis sa création en 2016, l'AURH a activement accompagné le PMES dans l'exploration de thématiques pour réfléchir au rapprochement des politiques publiques des différentes intercommunalités et organiser des évènements fédérateurs pour les deux rives de l'estuaire : mobilités, économie circulaire, environnement, tourisme, santé, etc.

Ressources

L'équipe ressources de l'AURH joue un rôle clé dans la coordination et le bon fonctionnement de l'Agence. Elle garantit la bonne gestion des ressources humaines et financières, et veille au respect des obligations légales et réglementaires, en soutenant les projets et études menés par l'Agence. Elle prend en charge les tâches administratives et assure l'accueil des visiteurs.

Veille, ressources documentaires et archives

L'AURH assure pour ses partenaires une veille sur l'actualité territoriale et thématique. Des recherches documentaires sont aussi réalisées pour nourrir les réflexions de l'équipe, et le fonds documentaire s'enrichit et évolue au gré des besoins. En outre, l'Agence cherche à valoriser ses archives propres, en publiant régulièrement des extraits d'études réalisées dans le passé, et qui trouvent une résonance avec l'actualité de son territoire.

Visites

L'Agence organise périodiquement des visites et des conférences afin de partager ses connaissances in situ.

Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Faire connaître le territoire et plus particulièrement l'interface ville-port du Havre, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'Agence. L'AURH partage sa connaissance des transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans, que ce soit en partenariat avec d'autres structures, le Port Center ou la Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival Zigzag par exemple, ou en lien direct avec différents publics (étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, etc.).

ÉQUIPE •

Au 01.01.2025

- Max YVETOT Directeur général •
- Frédéric BEZET Directeur général adjoint •

Céline AUBERT Urbaniste - Planification • **Zahir BANOUH** Urbaniste - Planification • **Joséphine BILLEY** Paysagiste • **Sophie CAHIERRE** Géomaticienne - Habitat et société • **Sophie CAPITAINÉ** Géographe-cartographe - Mobilités • **Céline CARRIER** Infographiste - Metteur en page • **Tony DANIEL DIT ANDRIEU** Architecte - Projets urbains • **Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière • **Brigitte FORESTIER** Secrétaire générale • **Élodie HAMEL** Documentaliste - Archives et réseaux sociaux • **Jean-Baptiste KOUAMÉ** - Géomaticien • **Wendy LATTELAIS** Assistante de la direction générale • **Aurore LE ROUX** Responsable communication • **Pauline LEBAILLIF** Urbaniste - Planification • **Antoine LENORMAND** Urbaniste - Responsable planification • **Flavie LEMARCHAND** Urbaniste - Planification • **Alexis LINGE** Urbaniste - Foncier • **Thierry LOCHARD** Urbaniste - Mobilités et projets urbains • **Jean-François MARY** Géomaticien - Système d'information géographique • **Léo POUPART** Architecte - Projets urbains • **Christine ROUSSEL** Assistante administrative • **Chloé SAHUT** Urbaniste - Habitat • **Aurélié SOULIER** Sociologue - Société et démographie • **Sarah SRIKAH** Urbaniste - Planification • **Madeline TETTART** Urbaniste - Planification • **Florian VAUDOIS** Urbaniste - Portuaire, industries et énergie

28

Collaborateurs et collaboratrices

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE •

Au 01.01.2025

État (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Directions départementales des territoires et de la mer du Calvados*, de l'Eure* et de la Seine-Maritime*)
Région Normandie*
Agence régionale de la Santé Normandie
Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Établissement public foncier de Normandie*
INSEE Normandie
Rectorat de l'Académie de Normandie
Préfet de Région Normandie ou son représentant*
Directeur régional des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Maritime
Gaz réseau distribution de France
Logistique seine Normandie
Maison de l'architecture de Normandie
Le Havre Port center
Synerzip Le Havre

État et Région

Organismes
privés

Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la Seine

45
membres

Autres
institutions
publiques

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Groupe hospitalier du Havre
HAROPA PORT Le Havre*
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Université Le Havre Normandie

Collectivités territoriales
et syndicats

CU Le Havre Seine Métropole*
Caux Seine Agglo*
CA Fécamp Caux Littoral*
CC Campagne de Caux*
CC Cœur Côte Fleurie*
CC de la Côte d'Albâtre*
CC du pays de Honfleur-Beuzeville*
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge
CC Plateau de Caux*
CC Pont-Audemer / Val de Risle*
CC Roumois Seine*
CC Yvetot Normandie*
Département de l'Eure*
PETR Dieppe Pays Normand*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine*
Syndicat mixte grand site falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre
Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*
Ville du Havre*

Les membres de
l'assemblée générale
indiqués par une *
constituent le conseil
d'administration de
l'Agence.

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS •

OBSERVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Portraits de territoire

- [01] Portraits des intercommunalités • Estuaire de la Seine
- [02] Coopération des agences d'urbanisme • Vallée de la Seine (CPIER 1.1)
- [03] Carte n°3 du grand estuaire de la Seine : urbanités et ruralités
- [04] Estuaire 2065
- [05] Atlas de l'estuaire de la Seine

Observatoire de l'habitat

- [06] Observatoire de l'habitat et du foncier • CU Le Havre Seine Métropole
- [07] Évaluation à mi-parcours du plan local de l'habitat • CU Le Havre Seine Métropole
- [08] Accompagnement à la mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier • CC Honfleur-Beuzeville
- [09] Les besoins et attentes des seniors en matière d'habitat • Le Havre
- [10] Observatoire territorial du logement étudiant • CU Le Havre Seine Métropole
- [11] Volet habitat du PLUi • CA Fécamp Caux Littoral

Observatoire des mobilités

- [12] Portraits de gares : quel modèle de gare pour le XXI^e siècle, notamment en milieu rural ? • Estuaire de la Seine
- [13] L'évolution du trafic routier • Estuaire de la Seine
- [14] Veille et animation des travaux en matière de mobilité • Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- [15] Accompagnement au déploiement du tramway • CU Le Havre Seine Métropole
- [16] Suivi du plan des mobilités • CU Le Havre Seine Métropole
- [17] Étude des flux touristiques • Grand site en projet Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

Observatoire de la société

- [18] Photographie de la démographie au 1^{er} janvier • Estuaire de la Seine
- [19] Portrait socio-démographique (LH Ensemble) • Ville du Havre
- [20] Fiches quartiers • Ville du Havre
- [21] Étude sur l'attractivité pour les jeunes actifs • CU Le Havre Seine Métropole
- [22] État des lieux et perspectives de l'offre de soins • Estuaire de la Seine
- [23] La trame active : vers un urbanisme favorable à la santé • Ville du Havre
- [24] Mission d'observation des publics de la culture et cartographie des équipements culturels • Ville du Havre
- [25] Cartographie des équipements culturels • Estuaire de la Seine

Observatoire du foncier

- [26] Analyse de la consommation foncière • Estuaire de la Seine
- [27] Identification des gisements de renaturation ou de désimpermeabilisation • Estuaire de la Seine

Observatoire de l'environnement et du paysage

- [28] Atlas des paysages d'aujourd'hui et de demain • Estuaire de la Seine
- [29] Recensement des belvédères • Axe Seine
- [30] Réseau des acteurs du paysage • Vallée de la Seine
- [31] Expérimentation de l'adaptation au risque de submersion marine • CU Le Havre Seine Métropole

Observatoire de l'économie

- [32] Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation • Vallée de la Seine
- [33] Observatoire de l'économie • CU Le Havre Seine Métropole
- [34] Le foncier économique • CU Le Havre Seine Métropole
- [35] L'emploi touristique • Estuaire de la Seine
- [36] Le tourisme de croisière • Estuaire de la Seine
- [37] Le tourisme de plaisance • Le Havre

PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

Planification

- [38] Élaboration du SCoT et du PLUi • CU Le Havre Seine Métropole
- [39] Accompagnement à l'élaboration du RLPi • CU Le Havre Seine Métropole
- [40] Révision du SCoT • PETR Plateau de Caux Maritime
- [41] Modification simplifiée • SCoT des Hautes Falaises
- [42] Révision du SCoT • PETR Dieppe Pays Normand
- [43] Élaboration du PLUi • CC de la Côte d'Albâtre
- [44] Évolution du PLUi (révision et modifications) • CA Fécamp Caux Littoral
- [45] Évolution du PLUi • CC Campagne de Caux
- [46] Révision du PLUi • CC Cœur Côte Fleurie
- [47] Révision du PLUi • CC Yvetot Normandie
- [48] Élaboration du PLUi • CC Plateau de Caux
- [49] Élaboration du RLPi • CC Pont-Audemer / Val de Risle

Urbanisme

- [50] Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat (STOC) • CU Le Havre Seine Métropole
- [51] Réflexion sur l'évolution à moyen terme du site de l'IUT à Caucriauville • Ville du Havre
- [52] Accompagnement sur les grands sites à enjeux • Ville du Havre
- [53] Conseil en urbanisme, du diagnostic à l'esquisse pré-opérationnelle • Estuaire de la Seine
- [54] Patrimoine mondial de l'UNESCO : 20 ans après • Ville du Havre
- [55] Scenarii d'évolution de la Citadelle • HAROPA PORT et Ville du Havre

Direction de la publication : Max YVETOT.

Communication : Aurore LE ROUX.

Conception graphique & mise en page : Céline CARRIER.

La réalisation de cette publication a mobilisé l'ensemble des expertises et compétences de l'AURH.

Crédits photos : ©Sébastien HENAULT [pp. 4, 6] / ©Vincent RUSTUEL [pp. 4, 9, 14, 18, 23] / ©Adobe Stock [p. 9].

[PA408 - 1.2025 - Réalisation & édition ©AURH - Illustration de couverture ©15.100.17 - Imprimerie : www.imprimeriesdecaen.fr].



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

